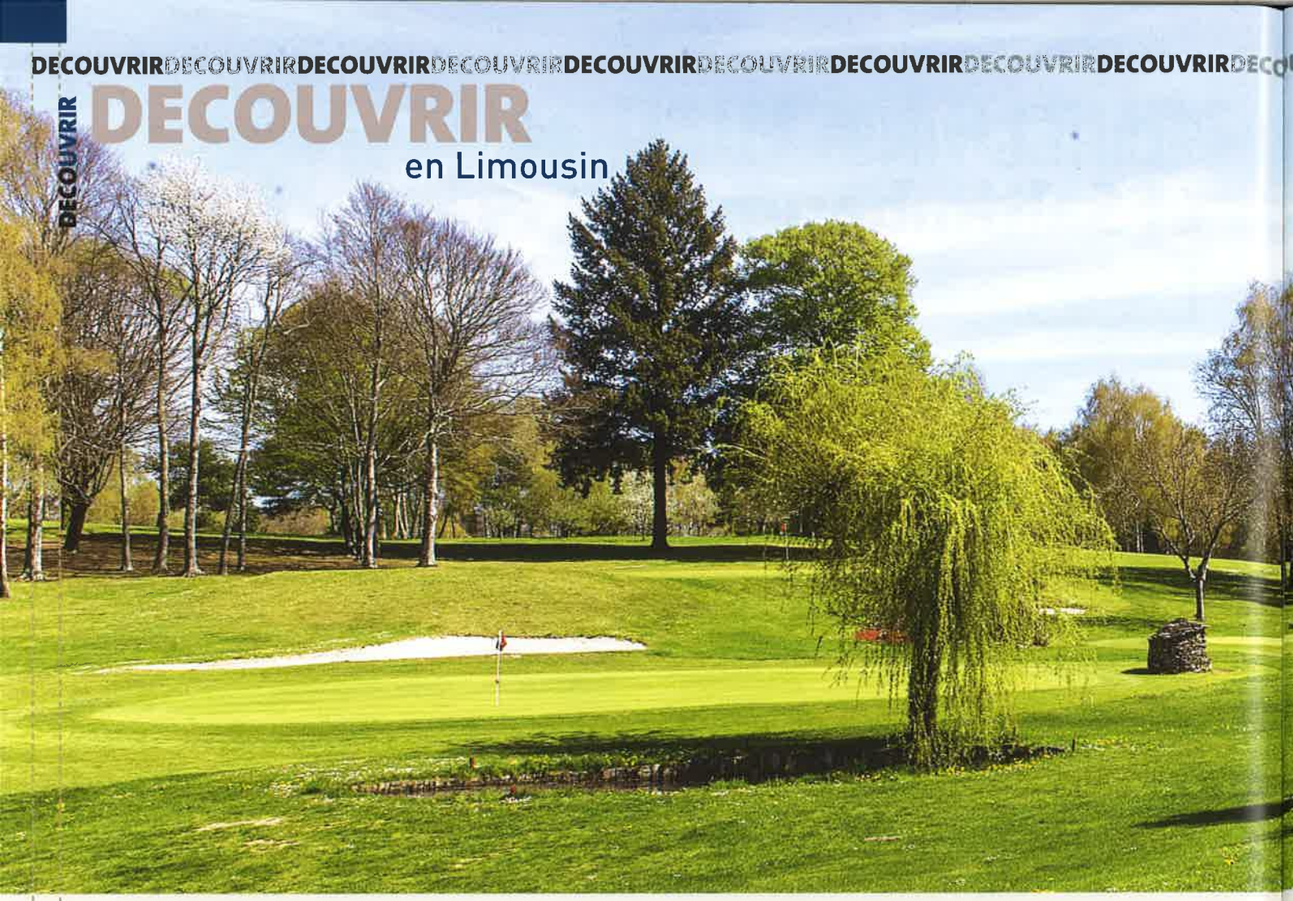

Le site du Coiroux

Un lieu incontournable !

Le Coiroux, également écrit Coyroux, est un ruisseau français, affluent de la Roanne et sous-affluent de la Dordogne par la Corrèze et la Vézère. Au XII[e] siècle, sur sa rive droite une dérivation à flanc de rocher a été creusée par les moines. Celle-ci longue d'un kilomètre et demi servait à alimenter en eau l'abbaye d'Aubazine.

Un peu d'histoire locale

Vers 1125, le prêtre Étienne de Vielzot et un compagnon viennent vivre en ermites près de la forêt de Charlus, dans un lieu qu'ils nomment Obasine1 (ou Obazine, aujourd'hui Aubazine). Vite rejoint par des disciples, c'est en 1127 que l'évêque de Limoges, Eustorge, accorde à la communauté l'autorisation de fonder un monastère.
A quelques kilomètres de là une communauté de femmes se forme autour de la mère d'Étienne, Gauberte. La vie se déroule ainsi, les hommes travaillant aux champs et les femmes s'occupent des repas, et de la confection des vêtements. Celles-ci vivent librement dans des logis séparés, à quelques pas du monastère des hommes.
Ils ne participent communément qu'à la vie religieuse
Étienne estimant que « des femmes ne peuvent vivre longtemps en toute honnêteté parmi les hommes » échafaude l'idée du monastère double avec deux communautés vivant bien séparées, sous l'autorité d'un même abbé. Les hommes resteront à Obazine, sur les hauteurs, tandis que les femmes sont à 600 mètres de là, au fond du vallon où court le ruisseau Coyroux. Le 12 avril 1142, dimanche des Rameaux, l'évêque Gérald du Cher, neveu d'Eustorge, érige Obazine en abbaye. Étienne en devient l'abbé. Le même jour, les femmes sont installées et cloîtrées au Coyroux.

Le site du Coiroux

Créée en 1968, à l'initiative de Jean Marie DAUZIER maire de CORNIL, le complexe touristique et sportif du Coiroux est un véritable lieu de détente au cœur d'une nature généreuse, abondante, remodelée dans le plus grand respect par la main de l'homme. Avec 165 ha d'eau et de forêt, c'est un véritable havre de paix qui permet aux nombreux visiteurs de se détendre et de se ressourcer au cœur de la nature. Celle-ci est généreuse avec ses bois de feuillus qui laissent la place par endroit à des affleurements rocheux autour desquels, le promeneur peut découvrir çà et là des landes sèches à callune ainsi que la présence d'espèces d'une grande rareté, surtout dans le Limousin, comme l'œillet de Montpellier et le millepertuis. Ces plantes, qui affectionnent les milieux rocheux bien exposés, sont toutes les deux protégées dans notre région.
Le site du Coiroux est géré par neuf communes. Ce regroupement permet des propositions d'accueil, d'activités, de séjours divers et riches aux touristes, aux vacanciers et aux promeneurs d'un week-end.

Les communes qui gèrent le site du coiroux

- ALBIGNAC
- AUBAZINE
- BRIVE LA GAILLARDE
- CORNIL
- LE CHASTANG
- PALAZINGES
- SAINTE FORTUNADE
- SAINT HILAIRE PEYROUX
- TULLE

Photos : Jérome Delestre